



BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

● **Emplois et procédure d'affectation
des enseignants du second degré
dans les établissements d'enseignement
supérieur - année 2007**

ENCART
B.O. n° 43
du 23-11-2006

EMPLOIS ET PROCÉDURE D'AFFECTATION DES ENSEIGNANTS DU SECOND DEGRÉ DANS LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - ANNÉE 2007

N.S. n° 2006-179 du 14-11-2006
NOR : MENH0602743N
RLR : 804-0
MEN - DGRHB2-2

Texte adressé aux présidentes et présidents des universités ; aux présidentes et présidents et directrices et directeurs des grands établissements ; aux directeurs des établissements publics administratifs relevant de l'enseignement supérieur ; aux rectrices et recteurs d'académie, chancelières et chanceliers des universités

■ La présente note de service a pour objet :

- de procéder à la publication des emplois d'enseignants du second degré à pourvoir le 1er septembre 2007 dans les établissements d'enseignement supérieur ;
- de rappeler la procédure à suivre, pour répondre à l'exigence d'une bonne organisation tant de la rentrée scolaire que de la rentrée universitaire ;
- de fixer le calendrier de la campagne d'affectation 2007 ; je rappelle que ce calendrier, comme les années précédentes, doit de façon impérative permettre aux recteurs de pourvoir

au mouvement intra-académique des personnels du second degré les postes libérés dans les établissements du second degré par l'affectation de leurs titulaires dans les établissements d'enseignement supérieur.

I - Publication des emplois à pourvoir

Vous trouverez en annexe 9 la liste des emplois du second degré à pourvoir dans les établissements d'enseignement supérieur qui indique, pour chaque poste, outre l'établissement, un champ disciplinaire ou, le cas échéant, le domaine spécifique de compétence. Je vous rappelle que, conformément aux dispositions de la note DES-DPE n° 4947 en date du 17 juillet 2000 relative à la préparation de la rentrée universitaire 2001, la nature budgétaire de l'emploi n'est plus mentionnée.

II - Les conditions de recevabilité et d'examen des candidatures

II.1 Les conditions

Les emplois ouverts à l'affectation dans l'enseignement supérieur seront pourvus par des **fonctionnaires** relevant du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche : corps des professeurs agrégés ou des professeurs certifiés, des professeurs de l'enseignement professionnel (PLP) ou des professeurs d'éducation physique et sportive (PEPS).

Les candidats doivent être en activité ou en position de disponibilité, détachement, ou congés divers.

Les fonctionnaires de catégories A (non enseignants) relevant du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche ou d'autres ministères et les personnels enseignants appartenant à d'autres ministères que celui de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche doivent impérativement s'ils souhaitent être affectés dans l'enseignement supérieur, déposer une demande de détachement dans un corps de professeurs certifiés ou agrégés **avant le 31 décembre 2006** (annexe 7). Leur affectation sera prononcée une fois leur détachement accepté.

Les maîtres contractuels ou agrégés de l'enseignement privé relevant du ministère de l'éducation nationale, lauréats d'un concours externe de recrutement de l'enseignement public (agrégation, CAPES...) qui avaient opté pour leur maintien dans l'enseignement privé, doivent **impérativement** s'ils souhaitent être affectés dans un établissement d'enseignement supérieur, demander leur intégration dans le corps des professeurs agrégés ou certifiés (décret n° 51-1423 du 5 décembre 1951) **avant le 31 décembre 2006** (annexe 8). Leur affectation sera prononcée une fois leur intégration et leur titularisation acceptées dans un des corps enseignants du second degré public.

Les lauréats des concours d'accès aux fonctions des maîtres des établissements privés sous contrats (CAFEP, CAER) **ne peuvent pas**

bénéficier du dispositif décrit dans la présente note de service.

II.2 Le dossier de candidature

Il comporte :

- la fiche (annexe 1) que les candidats doivent compléter en indiquant leur numéro d'immatriculation de l'éducation nationale (NUMEN). Ce document est disponible dans tout établissement d'enseignement supérieur (service des personnels enseignants) ;
 - un curriculum vitae détaillé ;
 - une copie de l'arrêté justifiant du dernier classement dans le corps et le grade d'enseignant du second degré ;
 - une copie du dernier arrêté d'affectation ;
 - pour les personnels en position autre que l'activité, une copie de l'arrêté indiquant leur position administrative (détachement, disponibilité, congé, décision de report de nomination, arrêté de congé sans traitement...);
 - une lettre de motivation adressée au chef d'établissement auprès duquel est déposée la candidature ;
 - deux enveloppes timbrées (tarif normal, moins de 20 grammes) à l'adresse du candidat.
- Le dossier de candidature doit être adressé à l'établissement **au plus tard le 18 décembre 2006**, le cachet de la poste faisant foi.

III - Examen des dossiers par les établissements

Les établissements adressent aux candidats un accusé de réception.

Les établissements ont jusqu'au **31 janvier 2007** pour recueillir tous avis utiles sur les candidatures reçues. Le chef d'établissement peut, le cas échéant, constituer et réunir une commission ad hoc chargée d'examiner et classer ces candidatures. Ces avis doivent lui permettre de présenter, par ordre préférentiel, les dossiers qui paraissent les mieux adaptés au profil du poste à pourvoir.

Les établissements présentent le résultat de l'examen des candidatures sur le document figurant en annexe 2 (adressé à tous les établissements). Ce document est établi pour chaque

emploi offert et classe les enseignants sélectionnés pour ce poste.

IV - Information des candidats

Les résultats de la procédure de choix sont communiqués à tous les candidats, retenus ou non, par l'établissement d'enseignement supérieur affectataire de l'emploi à l'aide du document figurant en annexe 3.

Le candidat classé en première position doit retourner à l'établissement, **dans les huit jours**, délai de rigueur, le document figurant en annexe 4, qui constitue son engagement à rejoindre sa nouvelle affectation. Il serait souhaitable que ce document soit adressé en recommandé avec avis de réception. Un candidat retenu, s'il exerce déjà dans l'enseignement supérieur, doit faire parvenir copie de son acceptation à son chef d'établissement.

Un candidat qui ne répond pas sous huit jours doit être considéré par l'établissement comme renonçant à cette affectation. L'établissement invite alors le candidat classé après celui-ci à accepter le poste. Toute renonciation à une affectation sera considérée comme définitive.

Le candidat devra recueillir copie des documents nécessaires à la constitution de son dossier :

- le candidat placé en congé sans traitement doit fournir l'arrêté rectoral correspondant. Son affectation deviendra définitive une fois sa titularisation prononcée ;
- le candidat en position de détachement pour exercer hors de l'éducation nationale ou pour exercer des fonctions d'ATER doit fournir l'arrêté rectoral correspondant et demander sa réintégration ;
- le candidat en disponibilité, congé parental, congé de formation, congé de mobilité ou au service national doit fournir l'arrêté rectoral correspondant et demander sa réintégration.

V - Transmission des propositions d'affectation

V.1 Composition du dossier d'affectation d'un enseignant

Le dossier comporte impérativement dans une

chemise portant les indications suivantes : nom de l'établissement ; numéro de l'emploi ; discipline ou domaine spécifique de compétence ; nom et prénom du professeur classé au premier rang, les documents ci-dessous :

- déclaration de candidature (annexe 1) ;
- classement de l'établissement (annexe 2) ;
- acceptation du candidat (annexe 4) ;
- copie de toutes les pièces exigées du candidat au chapitre II a, b, c, d, e, f, ainsi que, le cas échéant, de celles qui sont relatives à sa situation décrite aux paragraphes a, b, c, du chapitre IV ci-dessus ;
- un extrait du procès-verbal de la commission ad hoc ;
- le dossier du candidat retenu devra en outre comporter la pièce justifiant le départ définitif du précédent titulaire ou la fiche de création d'emploi (en l'absence de cette pièce, il ne sera pas donné suite à la proposition de l'établissement) ;
- la liste nominative des enseignants ayant déposé un dossier de candidature, indiquant leur corps et leur établissement d'exercice, à l'exclusion des candidats classés ;
- le récapitulatif (annexe 5).

J'appelle votre attention sur la nécessité de joindre au dossier le dernier arrêté de classement de l'enseignant proposé. Cette pièce est indispensable pour prendre en charge l'intéressé dans l'application informatique de gestion des personnels enseignants du supérieur et lui assurer un déroulement normal de carrière pendant toute la durée de son affectation dans votre établissement.

V.2 Transmission des dossiers

L'établissement dresse une seule liste récapitulative par ordre de numéro de tous les emplois publiés pourvus ou non dans l'établissement. Elle mentionnera en regard de chaque emploi :

- le nom du professeur classé au premier rang pour les emplois pourvus ;
- la mention "état néant" pour les emplois sur lesquels aucun candidat n'est proposé ;
- la mention "non vacant" pour les emplois publiés "S" (susceptible d'être vacant) et qui ne seront pas vacants à la rentrée 2007.

Cette liste, accompagnée d'un exemplaire des procès-verbaux des commissions de choix et des dossiers mentionnés au V.1 ci-dessus sera adressée à la direction générale des ressources humaines, sous-direction de la gestion des carrières, bureau DGRH B2-2, 32-34, rue de Châteaudun, 75436 Paris cedex 09.

La transmission de cette liste récapitulative et des dossiers à la direction des personnels enseignants doit être effectuée dès que la procédure de choix est achevée et **au plus tard le 21 février 2007**.

Les dossiers hors délais ou incomplets, compte tenu des contraintes propres à la gestion des personnels du second degré, seront retournés à l'établissement et les propositions de recrutement considérées demeureront sans effet pour le 1er septembre 2007

V.3 Traitement des dossiers

Le bureau DGRH B2-2 met en œuvre l'acte juridique d'affectation dès réception des dossiers complets lorsque le candidat retenu est en activité en 2006-2007 dans le second degré.

Les recteurs veilleront à faire la mise à jour des bases de données académiques EPP des enseignants affectés dans leur académie. Il est rappelé à cet égard que les personnels du second degré affectés dans l'enseignement supérieur doivent tous figurer dans les bases académiques sous le code position **C117** prévu pour cette situation.

VI - Cas particulier des désistements intervenant après la transmission du dossier de l'établissement à l'administration centrale

Dans ce cas, l'établissement constitue d'urgence un dossier pour le premier candidat classé acceptant le poste. Ce dossier particulier devra comporter :

- a) la lettre de désistement du candidat initialement retenu ;
- b) les pièces relatives au candidat à affecter en remplacement, décrites au V.1 ci-dessus.

Ces documents seront insérés dans une chemise comportant les indications suivantes :

- a) Nom de l'établissement ;
- b) Numéro de l'emploi et discipline ;
- c) Désistement de M _____, recrutement de M _____.

Cette procédure doit rester exceptionnelle et ne pourra pas intervenir au-delà du 31 mars 2007.

VII - Affectations sur emplois devenus vacants

Au terme de l'année universitaire 2006-2007, des établissements peuvent disposer d'emplois d'enseignants du second degré devenus vacants de manière imprévue : c'est le cas en particulier des postes libérés par des enseignants mutés ou recrutés en qualité de maître de conférences. Ces emplois n'ont pas fait l'objet de la publication annexée à la présente note de service. Dans cette hypothèse, il peut être envisagé, si l'intérêt du service l'exige, de procéder à l'affectation d'un enseignant du second degré.

Le dossier de candidature comporte (**voir annexe 6**) :

- a) une demande d'affectation remplie par l'enseignant (annexe 1) ;
- b) une demande d'affectation remplie par l'établissement (annexe 2) qui fera apparaître succinctement les raisons qui conduisent au recours à cette procédure ;
- c) un arrêté justifiant le corps, le grade et l'affectation de l'enseignant durant l'année 2006-2007 ;
- d) la preuve de la vacance de l'emploi et son motif ;
- e) l'avis du recteur de l'académie d'exercice de l'enseignant qui devra comporter un accord explicite au départ de l'enseignant vers l'enseignement supérieur.

L'avis du recteur d'académie est déterminant dans l'acceptation du dossier d'affectation dans la mesure où cette procédure exceptionnelle se déroule hors du calendrier fixé par la présente note de service. En tout état de cause, après la rentrée scolaire, l'affectation d'un enseignant du second degré ne sera prononcée que si la demande de l'établissement est particulièrement motivée et si les nécessités du service dans

le second degré le permettent. **Tout dossier incomplet ne sera pas traité.**

La décision d'affectation provisoire sera prononcée par l'administration centrale, bureau DGRH B2-2, qui prendra l'arrêté. Lorsque l'enseignant pressenti est déjà en fonctions dans l'académie, le recteur, s'il est favorable à cette affectation, pourra prendre un avis d'affectation dans l'établissement d'enseignement supérieur précisant les références du poste sur lequel l'enseignant sera installé, ceci afin d'accélérer la prise en charge administrative et financière de cet enseignant.

J'insiste sur la nécessité d'une gestion prévisionnelle des personnels du second degré affectés dans les établissements d'enseignement supérieur, notamment pour ce qui concerne les départs à la retraite ou en congé de fin d'activité. Aussi, une décision d'affectation à titre définitif ne pourra être prononcée dans ces cas. À titre exceptionnel, ces postes ne peuvent être pourvus que par la procédure décrite dans ce chapitre.

Le recours à ces affectations doit rester limité en nombre dès lors que vous aurez mis en œuvre une gestion prévisionnelle des postes adaptée. Je souligne que le nombre d'affectations proposées dans ce cadre est beaucoup trop élevé, ce qui laisse penser que la gestion prévisionnelle des postes n'a pas été conduite de façon satisfaisante. **En tout état de cause, toute proposition qui interviendra après le 1er juillet 2007 ne sera pas acceptée.**

Les établissements doivent **impérativement** veiller à ce que les emplois pourvus selon la procédure prévue par le présent chapitre figurent dans la liste des emplois dont ils demanderont la publication pour la rentrée 2008.

Pour le ministre de l'éducation nationale,
de l'enseignement supérieur et de la recherche
et par délégation,

Le directeur général des ressources humaines
Pierre-Yves DUWOYE

Annexe 1

CANDIDATURE À UN EMPLOI DE STATUT SECOND DEGRÉ OUVERT DANS UN ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

(à reproduire en format A4 et à remplir en lettres capitales)

ÉTAT CIVIL

* NOM :	NOM D'ÉPOUSE :
* PRÉNOM :	NUMEN : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
* DATE ET LIEU DE NAISSANCE : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _	
* ADRESSE PERSONNELLE :	
* N° DE TÉLÉPHONE OÙ LE CANDIDAT PEUT ÊTRE JOINT : (ou n° de télécopie ou adresse mé.)	

SITUATION ADMINISTRATIVE

CORPS :	GRADE :	DISCIPLINE :
ÉCHELON ACTUEL DANS LE CORPS : (Joindre l'arrêté au dossier)		
AFFECTATION ACTUELLE PRÉCISE : (ou position, si détachement, disponibilité, ...) (Joindre l'arrêté au dossier)		
Joindre impérativement copie du dernier arrêté justifiant le classement et la dernière affectation ou la position (détachement, disponibilité, congé, report de nomination, service national...)		

CANDIDATURE

JE SUIS CANDIDAT POUR L'AFFECTATION AU _ _ _ _ _ _ 2007 DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR SUR L'EMPLOI N° _ _ _ _ _ _ DISCIPLINE :	
À POURVOIR À :	

Fait à
le
Signature

Annexe 2**AFFECTATION D'UN ENSEIGNANT DU SECOND DEGRÉ SUR UN EMPLOI OUVERT
DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**

(Document à adresser par les établissements au bureau DGRH B2-2)

ÉTABLISSEMENT
Dénomination de l'établissement :
N° RNE de l'établissement : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
Emploi à pourvoir : n° : _ _ _ _ _
Discipline, libellée en clair :
Création _ _
Vacance _ _
(préciser le nom du précédent occupant, la date, le motif du départ et joindre impérativement l'arrêté justifiant le départ du titulaire)
Susceptible d'être vacant _ _ (préciser le nom du précédent occupant, la date, le motif du départ et joindre impérativement l'arrêté justifiant le départ du titulaire)

LISTE DES CANDIDATS CLASSÉS

Rang	Nom - Prénom	Corps	Discipline	Affectation ou situation antérieure

* Joindre le dossier complet du candidat classé n° 1, qui sera affecté à l'établissement demandeur et, le cas échéant, copie des pièces fournies par le candidat (chap IV a, b, c, d, de la note de service). En cas de défection du candidat, veuillez contacter le candidat suivant et transmettre dans les meilleurs délais au bureau DGRH B2-2 le dossier complet.

Fait à _____, le _____
nom et qualité du signataire

Annexe 3

Le président (ou le directeur)

à

M

OBJET : Résultat des propositions des instances des personnels de second degré candidats à une affectation dans l'enseignement supérieur.

Vous avez déposé un dossier de candidature en vue d'être affecté dans l'enseignement supérieur sur l'emploi n° _____ à pourvoir au _____ 2007 (date de la vacance) dans notre établissement.

Les instances de l'établissement, après examen de l'ensemble des dossiers ont :

retenu votre candidature en première position :

Vous disposez de 8 jours au plus pour retourner la lettre ci-jointe d'acceptation et d'engagement à rejoindre ce poste. Si vous ne répondez pas dans ce délai, vous serez considéré comme renonçant à cette affectation. Toute renonciation est définitive.

retenu votre candidature en 2ème - 3ème position - _____ ème position :
une défection du candidat classé avant vous peut nous amener à vous contacter ultérieurement.

considéré que votre candidature ne pouvait être retenue.

le

Le président (ou le directeur)

Annexe 4

M

à

Monsieur le président de (ou le directeur de)

Service du personnel enseignant

OBJET : Affectation dans l'enseignement supérieur.

Monsieur le président,

Suite à ma candidature, vous m'informez que les instances de l'établissement ont proposé mon affectation sur l'emploi n° |_|_|_|_|

Je déclare accepter cette affectation et m'engage à rejoindre ce poste au |_|_|_|_| 2007
(date de la vacance de l'emploi).

Fait à

date et
signature

Annexe 5

Pièces à joindre à **chaque dossier** de demande d'affectation :

- la proposition de l'établissement (annexe 2)
- la fiche de candidature (annexe 1)
- les arrêtés justifiant le corps, le grade, l'échelon et l'affectation du candidat proposé
- l'acceptation du candidat proposé (annexe 4)
- le curriculum vitae détaillé
- l'extrait du procès-verbal de la commission de choix
- la lettre de motivation
- le justificatif de la vacance du poste
- la liste des enseignants ayant déposé un dossier de candidature, indiquant leur corps et leur établissement

En cas d'absence de l'une de ces pièces, le dossier sera rejeté.

A^{nnexe 6}

Pièces à joindre à **chaque dossier** de demande d'affectation provisoire :

- la proposition de l'établissement (annexe 2)
- la fiche de candidature (annexe 1)
- les arrêtés justifiant le corps, le grade, l'échelon et l'affectation du candidat proposé
- le justificatif de la vacance du poste
- l'avis du recteur de l'académie d'exercice *

En cas d'absence de l'une de ces pièces, le dossier sera rejeté.

** L'avis du recteur est indispensable. Tout dossier sans avis ne sera pas traité.*

Annexe 7

DEMANDE DE DÉTACHEMENT

À ADRESSER AVANT LE 31 DÉCEMBRE 2006

Au ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche
Secrétariat général

Direction générale des ressources humaines
Service des personnels enseignants de l'enseignement scolaire
Sous-direction de la gestion des carrières
Bureau de gestion des carrières des personnels du second degré
DGRH B2-3 (détachements catégorie A)
34, rue de Châteaudun, 75436 Paris cedex 09

Je soussigné(e)

NOM

NOM D'ÉPOUSE.....

né(e) le

demeurant :

tél./fax/mél. :

Fonctionnaire titulaire de catégorie A

ministère :

corps d'appartenance :

demande mon détachement dans le corps des professeurs : AGRÉGÉS [] CERTIFIÉS [] PEPS []

À COMPTER DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2007 pour exercer dans un établissement
d'enseignement supérieur (emploi à pourvoir n°

Je joins impérativement à ma demande les documents ci-après :

- CURRICULUM VITAE

- COPIE DU DERNIER ARRÊTÉ DE PROMOTION ET DU DERNIER BULLETIN DE
PAYE

- COPIE DE LA GRILLE INDICIAIRE DE MON CORPS D'APPARTENANCE ET DU
STATUT PARTICULIER RÉGISSANT CE CORPS

- COPIE DU TITRE OU DIPLÔME PERMETTANT DE PRÉSENTER LE CONCOURS
EXTERNE DE RECRUTEMENT DU CORPS CONSIDÉRÉ

Dès connaissance des résultats pour les affectations dans l'enseignement supérieur, j'adresserai
au bureau DGRH B2-3 une copie du document (annexe 3) attestant que j'ai été classé(e) n° 1 par
l'établissement d'enseignement supérieur.

<p>Avis de l'administration d'origine (à motiver en cas d'avis négatif) :</p> <p>Je soussigné(e)..... (qualité)..... (coordonnées)..... ai pris connaissance de la candidature de M..... À..... Le.....</p>	<p>Date et signature de l'intéressé(e)</p> <p>À..... Le.....</p>
---	--

Annexe 8

DEMANDE D'INTÉGRATION DANS L'ENSEIGNEMENT PUBLIC

À ADRESSER AVANT LE 31 DÉCEMBRE 2006

Au ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche
Secrétariat général

Direction générale des ressources humaines
Service des personnels enseignants de l'enseignement scolaire
Sous-direction de la gestion des carrières
Bureau de gestion des carrières des personnels du second degré
DGRH B2-3 (intégrations privé/public)
34, rue de Châteaudun, 75436 Paris cedex 09

Je soussigné(e)

NOM

NOM D'ÉPOUSE.....

né(e) le

demeurant :

tél./fax/mél. :

maître contractuel de l'enseignement privé exerçant au (établissement actuel)

.....,

demande mon intégration dans le corps des professeurs : AGRÉGÉS [] CERTIFIÉS []

À COMPTER DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2007 pour exercer dans un établissement
d'enseignement supérieur (emploi à pourvoir n°

Je joins impérativement à ma demande les documents ci-après :

- COPIE DU DERNIER ARRÊTÉ DE PROMOTION ET DU DERNIER BULLETIN DE PAYE
- COPIE DU CONTRAT D'ENSEIGNEMENT PASSÉ AVEC L'ÉTABLISSEMENT
ACTUEL

- COPIE DU DIPLÔME PORTANT ADMISSION AU CONCOURS EXTERNE DU PUBLIC
(CAPES/AGRÉGATION)

- COPIE DU DOCUMENT JUSTIFIANT DE L'OPTION POUR UN MAINTIEN DANS
L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ SUITE À L'ADMISSION AU CONCOURS

Dès connaissance des résultats pour les affectations dans l'enseignement supérieur, j'adresserai
au bureau DGRH B2-3 une copie du document (annexe 3) attestant que j'ai été **classé(e) n° 1 par**
l'établissement d'enseignement supérieur sollicité.

Avis du supérieur hiérarchique
(à motiver en cas d'avis négatif) :

Je soussigné(e).....

(qualité).....

(coordonnées).....

ai pris connaissance de la candidature de

M.....

À..... Le.....

Date et signature de l'intéressé(e)

À..... Le.....

Annexe 9

LISTE DES EMPLOIS DU SECOND DEGRÉ

S = emploi susceptible d'être vacant

Allemand

U. Bordeaux IV : 0213
U. Lyon I (IUT B) : allemand dans les techniques de commercialisation et les secteurs industriels : 1820
U. Lyon III : 0342 S
IUFM Nancy-Metz : Metz, Montigny et Sarreguemines, enseignement de l'allemand à l'école primaire : 0039 S
Institut de France : Académie des sciences morales et politiques : 0019
IUFM Paris : formations initiale et continue des enseignants des premier et second degrés : 0101 S
U. Tech. Paris-Dauphine : 0484
U. Rouen : allemand en formation continue : 1298 S
U. Strasbourg I : 1182 S
U. Strasbourg I (IUT Haguenau) : 1530 S
IUFM Toulouse : technologie de l'information et de la communication dans l'enseignement, formations initiale et continue des enseignants des premier et second degrés : 0179 S

Anglais

École centrale Marseille : 0079
U. Aix-Marseille II (IUT Aix) : affaires, commercial, logistique : 1491
U. Aix-Marseille III : Marseille : 0603 S
U. Aix-Marseille III : Marseille, licence et master, langues pour spécialistes d'autres disciplines : 0715 S
U. Avignon : français langue étrangère : 0059
U. Avignon : études anglaises : 0238
IEP Aix-en-Provence : 0002 S
IUFM Aix-Marseille : Aix-en-Provence et Avignon, formation des maîtres de l'enseignement primaire : 0049
IUFM Aix-Marseille : Aix-en-Provence,

formation des maîtres de l'enseignement secondaire : 0137

U. Amiens : anglais pour non spécialistes, anglais scientifique et médical : 0944
U. Amiens : 0970
U. Amiens (IUT Amiens) : anglais courant et du bâtiment et travaux publics : 0725 S
ENS Méca. Micro. de Besançon : 0669 S
U. Besançon : 0891 S
U. Besançon : Belfort-Montbéliard : 1126
U. Besançon : 1493
U. Tech. Belfort-Montbéliard : 0112
IUFM Aquitaine : Bordeaux : 0166
U. Bordeaux I (IUT A) : 0964
U. Bordeaux II : 0935 S
U. Bordeaux IV (IUT Bordeaux IV) : Bordeaux : 0347 S
U. Pau : langue étrangère appliquée, grammaire, version et pratique de la langue orale : 0589 S
U. Pau (IUT Bayonne) : 0306
U. Caen : anglais spécialisé en agro-alimentaire : 1163 S
U. Clermont-Ferrand II : institut supérieur d'informatique, de modélisation et de leurs applications : 1267 S
U. Corte : 0269
U. Paris XII : 0875
U. Paris XII : Sénart, langue étrangère appliquée : 1191
U. Paris XII : civilisation, juridique : 1340
U. Paris XIII : anglais économique et anglais des affaires : 0963 S
U. Paris XIII (IUT Saint-Denis) : anglais commercial et des affaires : 0409 S
U. Paris-XIII (IUT Bobigny) : anglais des affaires : 1190
ENS Cachan : agrégé préparateur : 0245
IUFM Créteil : Melun, formation des professeurs des écoles stagiaires, préparation au concours de professeur des écoles : 0164
U. Marne-la-Vallée : anglais langue étrangère appliquée : 0082
IUFM Dijon : formations initiale et continue des enseignants des premier et second degrés : 0115 S
U. Dijon : anglais général et juridique pour non spécialistes : 0700

- U. Dijon : anglais médical : 1059
 U. Dijon : anglais technique : 1096 S
 U. Dijon (IUT Dijon) : 1494
 U. Dijon (IUT Le Creusot) : 0718 S
 U. Dijon (IUT Le Creusot) : 0962
 U. Dijon (IUT Chalon-sur-Saône) : 1425
 IEP Grenoble : anglais pour formation pluridisciplinaire : 0046 S
 U. Chambéry : Chambéry, école polytechnique universitaire de Savoie, anglais pour les non spécialistes, linguistique, phonétique, phonologie : 0273
 U. Chambéry (IUT Annecy) : 0097
 U. Grenoble I : anglais scientifique et communication : 0453
 U. Grenoble I (IUT A) : 0847
 U. Grenoble I (IUT A) : 0991 S
 U. Grenoble II : 0593 S
 U. Grenoble II (IUT B) : anglais économique et des affaires : 0142 S
 U. Grenoble II (IUT B) : anglais de communication, anglais scientifique et technique : 0792
 U. Grenoble II (IUT Valence) : anglais commercial et civilisations britannique et américaine : 0299 S
 U. Grenoble III : langue étrangère appliquée : 0230
 U. Grenoble III : Valence, langue étrangère appliquée, civilisation et pratique de la langue : 0321
 INP Grenoble : École nationale supérieure d'électronique et d'électrometallurgie de Grenoble, anglais en cursus ingénieur : 0310 S
 U. Lille I : 1064 S
 U. Lille I : 1364
 U. Lille III : 0613
 U. Lille III : Roubaix : 0614 S
 U. Artois (IUT Béthune) : 0163 S
 U. Littoral : anglais pour non spécialistes : 0193
 U. Littoral : 0363 S
 U. Littoral (IUT Calais-Boulogne) : Boulogne-sur-Mer : 0140
 U. Littoral (IUT Saint-Omer-Dunkerque) : Dunkerque, connaissances et culture linguistique appliquées aux domaines techniques, économiques et d'affaires nationales et internationales : 0445
 U. Valenciennes (IUT Valenciennes) : 0092
 U. Valenciennes (IUT Valenciennes) : Maubeuge : 0383
 U. Limoges : 0685 S
 U. Limoges : 0710
 U. Lyon I : anglais et français langue étrangère pour un public scientifique et médical : 1534 S
 U. Lyon I : anglais et français langue étrangère pour un public scientifique et médical : 1671 S
 U. Lyon I : anglais et français langue étrangère pour un public scientifique et médical : 1689 S
 U. Lyon I : anglais et français langue étrangère pour un public scientifique et médical : 2001 S
 U. Lyon I (IUT A) : 1339
 U. Lyon I (IUT A) : 1355 S
 U. Lyon I (IUT A) : 1357
 U. Lyon I (IUT B) : 1413 S
 U. Lyon II : anglais, langue de communication : 1049 S
 U. Lyon II (IUT Bron) : alternance et apprentissage : 0842
 U. Lyon III : 0459 S
 U. Lyon III (IUT Lyon III) : anglais commercial : 0547
 U. Saint-Étienne : anglais pour un public de formation continue : 0522 S
 U. Saint-Étienne : institut supérieur des techniques avancées de St-Etienne, anglais pour élèves ingénieurs : 0767 S
 U. Saint-Étienne : anglais international de communication scientifique et technique, général, juridique, informatique : 0797 S
 IUFM Montpellier : Mende : 0013
 U. Montpellier III : anglais pour spécialistes d'autres disciplines : 0572 S
 U. Perpignan : 0254
 IUFM Nancy-Metz : Bar-le-Duc, enseignement de l'anglais à l'école primaire : 0046 S
 IUFM Nancy-Metz : Metz et Montigny, enseignement de l'anglais à l'école primaire : 0070
 U. Nancy-I (ENSTIB) : 1216
 INP Lorraine : 0153 S
 U. Angers : 0372
 U. Angers : anglais général et scientifique : 0393 S
 U. Angers : 0558

- U. Le Mans : École nationale supérieure d'ingénieurs du Mans, anglais pour non-spécialistes, organisation du test international d'anglais : 0256
U. Le Mans : anglais pour non-spécialistes : 0368 S
IUFM Nantes : Le Mans, formations initiale et continue des enseignants des premier et second degrés, technologie de l'information et de la communication dans l'enseignement : 0165 S
IUFM Nantes : Laval, formations initiale et continue des enseignants des premier et second degrés, technologie de l'information et de la communication dans l'enseignement : 0168 S
IUFM Nantes : formations initiale et continue des enseignants des premier et second degrés, technologie de l'information et de la communication dans l'enseignement : 0177 S
U. Nantes : 1419 S
U. Nantes : anglais scientifique : 1423
U. Nantes : 1580
U. Nantes : anglais langue étrangère appliquée : 1619
U. Nantes : 1669
U. Nantes (IUT Saint-Nazaire) : anglais technique et commercial : 0856 S
U. Nantes (IUT Saint-Nazaire) : anglais général, scientifique et technique : 1405 S
EPU Nantes : Saint-Nazaire, anglais pour non-spécialistes : 2091
U. Nice (IUT Nice) : Nice, anglais général, technique et professionnel : 1148 S
U. Nice (IUT Nice) : Cannes : 1183
U. Toulon (IUT Toulon) : Saint-Raphaël, anglais technique et multimédia : 0269 S
IUFM du Pacifique : Papeete, préparation au certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement secondaire, coordination de la filière d'anglais, formation des stagiaires : 0008
U. Orléans : 0518 S
U. Orléans : Châteauroux : 0689 S
U. Orléans : 0690 S
U. Orléans : 0785 S
EPHE Paris : 4211
ENSAM Paris : Lille : 0265
IUFM Paris : formations initiale et continue des enseignants des premier et second degrés : 0042 S
U. Paris II : 0567
U. Paris IV : 0751
U. Paris IV : 0753
U. Paris IV : anglais de l'audiovisuel : 1013
U. Paris V : 1976
U. Paris V : 2006
U. Paris V (IUT Av. Versailles) : communication professionnelle en langue anglaise : 1378
U. Paris VI : anglais pour non-spécialistes : 1427
U. Paris VI : anglais pour non-spécialistes : 2981 S
U. Paris VII : langue anglaise, langue étrangère appliquée et langue pour spécialistes d'autres disciplines : 1551 S
U. Paris VII : langue anglaise, langue étrangère appliquée et langues pour spécialistes d'autres disciplines : 1855
U. Paris VII : langue pour spécialistes d'autres disciplines : 2119
U. Tech. Paris-Dauphine : 0347
U. Tech. Paris-Dauphine : 0372
U. Poitiers : 0766 S
U. Poitiers : anglais de spécialité sciences et technologies : 0779 S
U. Poitiers : 1368 S
U. Poitiers : anglais de spécialité sciences et technologies : 1499 S
U. Poitiers : 1507
U. Poitiers : technologie de l'information et de la communication : 1534
U. Poitiers (IUT Poitiers) : Châtelleraut : 1540 S
U. La Rochelle : 0150
U. La Rochelle : langues et littératures américaines : 0227
U. La Rochelle : 0389
U. Polynésie française : Tahiti : 0060
IUFM Reims : Troyes, formations initiale et continue des enseignants des premier et second degrés : 0114
U. Reims : 0841
U. Reims : 0884
U. Reims : 1127
U. Reims (IUT Reims) : Charleville-Mézières, anglais des affaires et communication : 1311

U. Reims (IUT Troyes) : 0963 S
 U. Brest : anglais général à orientation scientifique et professionnelle : 0967 S
 U. Bretagne Sud : Vannes, anglais pour non-spécialistes : 0239
 IUFM Rennes : Saint-Brieuc, formation initiale et continue des enseignants du premier et du second degrés : 0063
 U. Rennes I : langues pour spécialistes d'autres disciplines, multimédia : 0018 S
 U. Rennes I : langues pour spécialistes d'autres disciplines, multimédia : 1003
 U. Rennes I : langues pour spécialistes d'autres disciplines, multimédia : 1329 S
 U. Rennes I (ENSSAT Lannion) : anglais professionnel, technique et scientifique, relations internationales : 1169 S
 U. Rennes II : langues pour spécialistes d'autres disciplines : 0563
 U. Le Havre : 0297
 U. Rouen : anglais scientifique : 0990 S
 U. Rouen : 1093 S
 U. Rouen : 1353 S
 U. Rouen (IUT Rouen) : anglais juridique et anglais appliqué aux affaires : 0567
 IUFM La Réunion : Saint-Denis, Le Tampon, formations initiale et continue des enseignants du second degré : 0013 S
 IUFM La Réunion : Saint-Denis, formations initiale et continue des enseignants des premier et second degrés : 0029 S
 IUFM La Réunion : Saint-Denis et Le Tampon, formations initiale et continue des enseignants des premier et second degrés : 0030
 U. La Réunion : 0121
 U. La Réunion : 0227
 U. La Réunion : 0382
 U. Mulhouse : anglais pour non-spécialistes scientifiques : 0223
 U. Strasbourg I : 1185
 U. Strasbourg I : 1196
 U. Strasbourg III (IUT Illkirch) : 0123
 U. Toulouse II : langue étrangère appliquée : 0557 S
 U. Toulouse II : langue étrangère appliquée : 0737 S

U. Toulouse II : école supérieure d'audiovisuel, anglais appliqué au domaine de l'audiovisuel : 0911 S
 U. Toulouse III : anglais de spécialité sciences et techniques : 1751
 U. Toulouse III : 1867
 U. Toulouse III : anglais pour spécialistes d'autres disciplines : 1995
 U. Toulouse III (IUT A) : anglais de la gestion : 1114 S
 U. Toulouse III (IUT A) : Auch, anglais général et technique : 1118
 U. Toulouse III (IUT A) : 1148 S
 U. Toulouse III (IUT Tarbes) : anglais technique, anglais des affaires : 1837 S
 U. Cergy-Pontoise : anglais pour juristes : 0489
 U. Cergy-Pontoise (IUT Cergy-P) : Cergy-Saint-Christophe, anglais commercial : 0187
 U. Cergy-Pontoise (IUT Cergy-P) : Argenteuil : 0374
 U. Cergy-Pontoise (IUT Cergy-P) : Sarcelles, anglais communication et multimédia : 0495
 U. Évry (IUT Évry) : anglais professionnel, communications orale et visuelle : 0168 S
 U. Évry (IUT Évry) : Brétigny-sur-Orge, vocabulaire et expressions de base de la vie courante dans l'entreprise, entraînement à la prise de parole : 0355 S
 U. Paris X : anglais en sciences économiques et sociales : 0816
 U. Paris X : 1388
 U. Paris XI : 0489
 U. Paris XI : anglais général, scientifique et des affaires : 0736
 U. Paris XI : anglais général, scientifique et des affaires : 1469
 U. Paris XI : anglais général, scientifique et des affaires : 1929
 U. Paris XI (IUT Sceaux) : anglais des affaires : 1619 S
 U. Paris XI (IUT Sceaux) : anglais commercial : 2211

Arts appliqués

U. Clermont-Ferrand I (IUT Aubière) : Le Puy-en-Velay, techniques numériques de l'image

et/ou du son appliquées aux arts appliqués, industries graphiques, scénographie multimédia, logiciels de création d'images 2D, 3D : 1284
U. Paris XIII (IUT Bobigny) : multimédia, produits ludo-éducatifs numériques : 1186
ENS lettres et sc. humaines Lyon : agrégé répétiteur : 0072

Arts plastiques

IUFM Aix-Marseille : Aix-en-Provence, formation des professeurs des premier et second degrés : 0120
U. Aix-Marseille I : Aix-en-Provence et Marseille : 1092
IUFM Dijon : Mâcon, formations initiale et continue des enseignants des premier et second degrés : 0055 S
U. Valenciennes : enseignement théorique et pratique : 0297 S
IUFM Poitiers : La Rochelle, préparation au concours de recrutement des professeurs des écoles, formations initiale et continue des enseignants du premier degré : 0052 S
IUFM La Réunion : Saint-Denis et Le Tampon, formations initiale et continue des enseignants des premier et second degrés : 0059 S
IUFM La Réunion : Saint-Denis et Le Tampon, formations initiale et continue des enseignants des premier et second degrés : 0060
U. Toulouse II : arts plastiques ou arts appliqués : 0649
U. Toulouse II : 0842 S

Audiovisuel

U. Corte : arts du spectacle : 0239
U. Chambéry (IUT Chambéry) : Le Bourget-du-Lac, enseignement en arts appliqués : 0620
U. Poitiers : technologie éducative et éducation aux médias : 1544 S

Biochimie - génie biologique - biotechnologie

U. Paris XII (IUT Créteil) : biochimie, génie biologique : 0485 S
IUFM Martinique : 0519
U. Nancy I (IUT Nancy-Brabois) : 1153

U. Angers (IUT Angers) : génie biologique : 0569
U. Tours (IUT Tours) : 0530 S
ENS Paris : agrégé préparateur : 0064
ENS Paris : agrégé préparateur, biologie cellulaire, biochimie et biologie moléculaire : 0146 S
U. Rouen : biochimie, génie biologique en formation continue : 1057

Documentation

U. Aix-Marseille I : Aix-en-Provence et Marseille : 1317
IUFM Amiens : Amiens, préparation au certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement secondaire : 0112
IUFM Créteil : Saint-Denis, techniques documentaires : 0316
IUFM Créteil : formations initiale et continue des enseignants des premier et second degrés, formation de formateurs : 0268
U. Grenoble II (IUT B) : techniques documentaires, gestion de l'information numérique, bibliothéconomie : 0408
IUFM Nancy-Metz : Metz et Montigny, formation des professeurs des écoles : 0072
IUFM Nancy-Metz : Metz et Montigny, formation des professeurs des écoles : 0115
U. Paris I : documentaliste : 1204 S
IUFM Poitiers : Niort, médiathèque et formation des professeurs des écoles, des collèges et des lycées : 0062
IUFM Rennes : Brest, documentaliste à la médiathèque pour la formation des enseignants du premier et du second degrés : 0108 S
IUFM Toulouse : formations initiale et continue des enseignants des premier et second degrés : 0151
INSFR éduc. jeunes handicapés et enseign. adaptés : 0001

Économie et gestion

U. Aix-Marseille III (IUT Marseille) : mercatique, gestion négociation, vente, achat : 1014
IUFM Aix-Marseille : Aix-en-Provence : 0115
U. Aix-Marseille I : Aix-en-Provence et Marseille, droit : 1171 S

- U. Avignon (IUT Avignon) : management, négociation, agroalimentaire : 0186
 U. Amiens (IUT Amiens) : mercatique : 0401 S
 U. Amiens (IUT Beauvais) : gestion juridique et fiscale : 1245
 U. Besançon (IUT Belfort) : 0572
 U. Besançon (IUT Belfort) : 0597
 U. Besançon (IUT Besançon) : droit privé, droit commercial, droit du crédit, droit des sociétés, droit de l'entreprise, droit fiscal : 0586
 U. Besançon (IUT Besançon) : Vesoul, logistique, gestion de production, contrôle de gestion, outils informatiques : 1176
 U. Bordeaux IV (IUT Bordeaux IV) : Bordeaux : 0337
 U. Bordeaux IV (IUT Bordeaux IV) : Bordeaux, option informatique de gestion : 0448
 U. Caen (IUT Caen) : Vire : 1537
 U. Caen (IUT Cherbourg) : Cherbourg-Octeville, stratégie de distribution et mercatique : 0945 S
 U. Paris VIII (IUT Montreuil) : 1059
 U. Paris XII : gestion et économie de l'entreprise, communication : 1148
 U. Paris XII (IUT Créteil) : 0476 S
 U. Paris XIII : Bobigny, comptabilité générale, analytique et gestion financière appliquées au secteur sanitaire et social, économie de la santé : 0757
 U. Paris XIII : droit : 0960
 U. Paris XIII (IUT Bobigny) : 1188
 ENS Cachan : agrégé préparateur, économie : 0087
 U. Marne-la-Vallée : 0075
 U. Grenoble II : option C commerce : 0568
 U. Grenoble II (IUT B) : économie générale, économie d'entreprise et management : 0141
 U. Grenoble II (IUT B) : fiscalité et comptabilité d'entreprise : 0655
 U. Antilles-Guyane (IUT Kourou) : Cayenne, économie et gestion commerciale : 0612
 U. Lille II : économie et gestion de l'entreprise, comptabilité : 0910
 U. Lille II : communication : 1031
 U. Littoral (IUT Saint-Omer-Dunkerque) : Saint-Omer : 0381
 U. Saint-Étienne (IUT Saint-Etienne) : marketing : 0613 S
 U. Montpellier I : institut supérieur de l'entreprise et du management, informatique de gestion : 0957
 U. Montpellier II : économie, mécanismes monétaires et financiers : 0634 S
 U. Montpellier II (IUT Nîmes) : 0577
 U. Metz (IUT Moselle-Est) : Sarreguemines, économie et gestion comptable : 0846
 U. Nancy I (IUT Longwy) : 0743
 U. Nancy II : langues étrangères appliquées : 0568
 U. Nancy II (IUT Nancy-Charlemagne) : option B, économie et gestion comptable : 0369
 U. Nancy II (IUT Nancy-Charlemagne) : 0673
 IUFM Nice : préparation aux concours et formations initiale et continue des enseignants du second degré : 0049 S
 U. Toulon (IUT Toulon) : La Garde : 0038 S
 ENSI Bourges : économie, communication, management et gestion de projet : 0036
 IUFM Orléans-Tours : 0113
 U. Orléans : 0443 S
 U. Orléans (IUT Châteauroux) : Issoudun, comptabilité, finances, contrôle de gestion : 0748
 U. Orléans (IUT Châteauroux) : Issoudun, mercatique, études et recherches commerciales, techniques du commerce international, stratégie, distribution : 0787 S
 U. Orléans (IUT Châteauroux) : Issoudun, comptabilité, gestion des ressources humaines, marketing, négociation commerciale : 0945
 U. Tours (IUT Tours) : 0506
 ENSAM Paris : Aix-en-Provence : 0121
 U. Paris V (IUT Av. Versailles) : option communication : 0353
 U. Poitiers : gestion fiscale : 1497 S
 U. Poitiers (IUT Angoulême) : option commerciale : 1122 S
 U. Poitiers (IUT Poitiers) : Niort, option informatique : 1176 S
 U. Poitiers (IUT Poitiers) : Châtellerault, option commercial : 1312
 U. La Rochelle (IUT La Rochelle) : option systèmes d'information, programmation : 0149 S

U. Reims (IUT Reims) : option B ou C : 0979
U. Reims (IUT Reims) : Charleville-Mézières, option commerce international : 1116
U. Reims (IUT Reims) : option B ou C : 1350
U. Reims (IUT Troyes) : 0620 S
U. Brest (IUT Brest) : expression, communication, connaissance de l'entreprise et projet personnel professionnel : 0353 S
U. Brest (IUT Brest) : économie et gestion comptable : 1156
U. Brest (IUT Quimper) : gestion comptable et financière, mathématiques : 0398 S
U. Rennes I (IUT Lannion) : économie générale, organisation et gestion de l'entreprise, systèmes d'information, droit général, droit des nouvelles technologies de l'information et de la communication : 0820
U. Rennes I (IUT Saint-Brieuc) : marketing : 1718
U. Rouen : économie et gestion en formation continue : 1116
U. Rouen (IUT Rouen) : 0642
U. Mulhouse (IUT Mulhouse) : option A compatibilité : 0109
U. Strasbourg I (IUT Haguenau) : 1596
U. Strasbourg III (IUT Illkirch) : mercatique du point de vente, stratégie de distribution, mercatique stratégique et opérationnelle : 0331 S
U. Toulouse II : organisation des entreprises d'hébergement hôtelier, touristique et de restauration : 0770 S
U. Toulouse III (IUT A) : gestion et communication d'entreprise : 1099 S
U. Toulouse III (IUT A) : option C gestion commerciale : 1146
U. Toulouse III (IUT A) : Castres, droit, comptabilité et logistique : 1475
U. Toulouse III (IUT A) : option A : 2034
U. Toulouse III (IUT A) : Auch, option A, spécialité droit public : 2301
CUFR Albi (J.F. Champollion) : Rodez : 0064
U. Cergy-Pontoise (IUT Cergy-P) : Sarcelles : 0075
U. Évry (IUT Évry) : mathématiques et statistiques appliquées, informatique appliquée : 0066 S

U. Évry (IUT Évry) : domaine de la logistique, introduction, gestion des stocks, de la production, systèmes logistiques, contrôle de gestion, connaissance de l'entreprise : 0435 S
U. Paris XI (IUT Cachan) : sciences économiques et sociales, communication : 0960
U. Versailles-Saint-Quentin : Guyancourt, sciences de gestion : 0128
U. Versailles-Saint-Quentin (IUT Velizy) : Rambouillet, gestion informatique : 0397 S

Éducation musicale

U. Grenoble II : écriture, formation musicale, histoire de la musique : 0661
U. Lille III : pratiques et techniques de la musique : 0068
IUFM Limoges : formations initiale et continue des enseignants des premier et second degrés : 0027
ENS lettres et sc. humaines Lyon : agrégé répétiteur : 0096
U. Saint-Étienne : musique, technique et pratique : 0711 S
IUFM Nancy-Metz : Metz et Montigny, enseignement de la musique à l'école primaire : 0095 S
IUFM Orléans-Tours : responsable de la formation continue des enseignants et de la formation des formateurs : 0020
U. Tours : centre de formation des musiciens, formation de formateurs, enseignement musical et pédagogique : 0699 S
ENS Paris : agrégé répétiteur : 0134
U. Rennes II : écriture et accompagnement : 0304
U. Paris XI : 0550

Éducation physique et sportive

U. Aix-Marseille I : sports collectifs, natation, sport de la forme, animation de l'association sportive de site : 1335
U. Aix-Marseille II : service inter universitaire des activités physiques et sportives, sports collectifs dominante handball, sports de la forme, sports de combat : 1420 S
IUFM Amiens : Beauvais, préparation aux concours de recrutement et formation des

enseignants stagiaires des premier et second degrés : 0103

IUFM Amiens : Amiens, préparation aux concours de recrutement et formation professionnelle des stagiaires des premier et second degrés : 0107 S

U. Amiens : pratique et technologie des activités physiques et sportives en polyvalence et en option, athlétisme et/ou basketball et/ou tennis de table et/ou escalade : 0788

U. Bordeaux II : pratiques et théories : 0801 S

U. Bordeaux II : pratiques et théories : 0908 S

U. Bordeaux III : sports collectifs petit terrain, métiers de la forme : 0418 S

U. Bordeaux III : danses, techniques du développement de la personne : 0482 S

U. Bordeaux III (IUT B) : 0450 S

U. Bordeaux IV : basketball et polyvalence : 0216 S

U. Bordeaux IV : handball et polyvalence : 0443

IUFM Caen : Caen, formations initiale et continue des professeurs des écoles, préparation aux concours des étudiants professeurs des écoles, participation aux animations sportives : 0077

U. Caen : et informatique : 0861

U. Caen : basketball : 0988 S

U. Caen : tennis et autres sports de raquettes ou tennis et escrime, animation d'un site distant : 1106 S

U. Paris VIII : musculation et activités de la forme, judo, préparation physique, équipe, sports collectifs : 0580 S

U. Paris XIII : sports collectifs de petits terrains et polyvalence : 0718

IUFM Créteil : Melun, formation des professeurs des écoles stagiaires, préparation aux concours de professeur des écoles : 0195

IUFM Créteil : Livry-Gargan, formation des professeurs des écoles stagiaires, préparation aux concours de professeur des écoles : 0360 S

IUFM Dijon : formations initiale et continue des enseignants des premier et second degrés, nouvelles technologies : 0082 S

U. Dijon : handball : 0889 S

IUFM Grenoble : Bonneville : 0067 S

IUFM Grenoble : Bonneville : 0103 S

U. Chambéry : sciences et techniques des activités physiques et sportives, sports de raquette/football ou handball : 0210 S

U. Grenoble I : football, activités de pleine nature, tennis de table : 1055 S

U. Grenoble I : gestion privée et publique des loisirs sportifs, enseignements généraux de la filière : 1071 S

U. Antilles-Guyane : Guyane : 0128

U. Antilles-Guyane : Martinique : 0426 S

U. Lille I : 1049 S

U. Lille II : danse et métiers de la forme : 0715

U. Lille II : activités de la forme et polyvalences : 0730

U. Lille II : gestion, comptabilité, sport : 0907

U. Artois : Liévin, service universitaire des activités physiques et sportives, préparation au certificat d'aptitude au professorat d'éducation physique et sportive, oraux, écrits, pratique et physique, sports collectifs handball ou basketball : 0066 S

U. Artois : Liévin, préparation au certificat d'aptitude au professorat d'éducation physique et sportive, activités physiques et sportives, polyvalence sports collectifs : 0382

U. Littoral : 0047

U. Valenciennes : polyvalent en activités physiques et sportives et adaptées, management du sport : 0137

U. Limoges : 0788

U. Lyon I : didactique et pédagogie de l'athlétisme, ou de la lutte, ou de la gymnastique : 1765 S

U. Saint-Étienne : polyvalences, fitness, badminton, tennis de table, escalade : 0475 S

IUFM Martinique : 0511 S

IUFM Montpellier : Nîmes : 0089 S

IUFM Montpellier : Mende : 0090 S

U. Montpellier I : sports collectifs, filières professionnelles : 0943

U. Montpellier II : 0798 S

U. Perpignan : Font-Romeu, gymnastique, danse, ski alpin, combat, méthodologie de l'expression écrite : 0389

U. Nancy I : basketball, techniques de l'intervention : 1008 S

- U. Nancy I : natation, techniques de l'intervention : 1017
- U. Nancy I : activités d'expression, techniques de l'intervention : 1018 S
- U. Nancy I : rugby et judo, didactique et pédagogie de l'éducation physique et sportive : 1161
- U. Le Mans : éducation, motricité, théorie et pratique des activités physiques et sportives et préparation au certificat d'aptitude au professorat, sciences de l'éducation : 0340
- IUFM Nantes : formations initiale et continue des enseignants des premier et second degrés, technologie de l'information et de la communication dans l'enseignement : 0160
- U. Nice : service universitaire des activités physiques et sportives : 0974 S
- U. Nice : service universitaire des activités physiques et sportives : 1256
- U. Toulon : La Garde, polyvalences et encadrement de l'association sportive : 0238
- U. Toulon : La Garde, polyvalences et encadrement de l'association sportive : 0361 S
- U. Orléans : histoire du sport et de l'éducation physique et sportive, activités physiques et sportives : 0644 S
- U. Orléans : filières, théorie et pratique des activités physiques et sportives : 0688 S
- U. Orléans : filières, théorie et pratique des activités physiques et sportives : 0763 S
- U. Orléans : filières, théorie et pratique des activités physiques et sportives : 0807 S
- U. Orléans : filières, théorie et pratique des activités physiques et sportives : 0843 S
- U. Tours : 0757
- IUFM Paris : mission de suivi des stagiaires : 0071
- IUFM Paris : formations initiale et continue des enseignants des premier et second degrés : 0077 S
- U. Paris I : 0733 S
- U. Paris I : 0777
- U. Paris I : 1033 S
- U. Paris IV : escrime et/ou badminton et/ou football et/ou polyvalence : 0595 S
- U. Paris IV : volley-ball et/ou badminton et/ou football et/ou polyvalence : 0596
- U. Paris IV : escalade et/ou badminton et/ou football et/ou polyvalence : 0722
- U. Paris V : gymnastique, technologie et approches scientifiques : 1750
- U. Paris VI : 1694
- U. Paris VI : 2982
- U. Tech. Paris-Dauphine : 0314
- U. Poitiers : service universitaire des activités physiques et sportives, volley-ball et/ou natation, activités de mise en forme : 1083 S
- U. Poitiers : natation : 1111 S
- U. Reims : 0823
- U. Rennes I : football : 1140
- U. Rennes II : activités physiques et sportives : 0351
- U. La Réunion : Le Tampon, service universitaire des activités physiques et sportives, polyvalence, coordonnateur : 0411
- U. Strasbourg II : préparation aux concours d'éducation physique et sportive, danse, badminton, tennis de table, football, athlétisme : 0373
- U. Strasbourg II : préparation aux concours d'éducation physique et sportive, danse, badminton, tennis de table, football, athlétisme : 0376 S
- U. Strasbourg II : préparation aux concours d'éducation physique et sportive, danse, badminton, tennis de table, football, athlétisme : 0384 S
- IUFM Toulouse : formations initiale et continue des professeurs des écoles : 0087
- U. Toulouse I : football et polyvalence : 0238
- U. Toulouse I : tennis de table, badminton, danse moderne, jazz : 0369
- U. Toulouse II : danse contemporaine et polyvalences : 0481
- U. Toulouse II : ski alpin et polyvalences : 0482 S
- U. Toulouse III : dominante rugby, musculation : 1608 S
- U. Toulouse III : polyvalence des sports collectifs et/ou méthodologie du travail universitaire et/ou nouvelles technologies appliquées aux activités physiques et sportives : 1623 S
- U. Toulouse III : activités physiques de pleine nature, montagne, escalade et/ou eau vive, et/ou entraînement sportif : 1642 S

U. Toulouse III : polyvalence des activités physiques et sportives et nouvelles technologies appliquées aux activités physiques et sportives : 1991

U. Toulouse III : activités physiques de développement personnel et/ou entraînement sportif et/ou méthodologie du travail universitaire et/ou nouvelles technologies appliquées aux activités physiques et sportives : 1996 S

U. Toulouse III (IUT Tarbes) : formation d'animateurs sportifs : 1594

U. Cergy-Pontoise : 0527

U. Paris XI : éducation et motricité, activité physique de pleine nature, handball, sports collectifs de grand terrain, athlétisme : 1779 S

U. Paris XI : service universitaire des activités physiques et sportives : 2249

Électronique

U. Besançon (IUT Belfort) : 0606 S

U. Montpellier II (IUT Montpellier) : 0581 S

U. Toulon (IUT Toulon) : La Garde : 0075 S

Espagnol

U. Amiens (IUT Amiens) : espagnol courant et des affaires : 0400 S

U. Pau : 0593 S

U. Paris XIII (IUT Villetaneuse) : espagnol pour gestionnaires : 1270

U. Chambéry : espagnol langue étrangère appliquée et non-spécialistes : 0179 S

U. Grenoble II (IUT B) : espagnol général et professionnel, stages à l'étranger, relations internationales : 0290 S

U. Grenoble II (IUT B) : espagnol économique et des affaires : 0466

U. Littoral : 0320

U. Littoral : institut supérieur de commerce international de Dunkerque : 0384

INSA Lyon : 0468 S

ENI Saint-Étienne : 0042 S

IUFM Martinique : formation des enseignants des premier et second degrés et enseignement professionnel lettres : 0533 S

ENS chimie Montpellier : espagnol général et professionnel, relations internationales : 0939 S

U. Nancy II : espagnol pour spécialistes d'autres disciplines : 0586

U. Nancy II (IUT Épinal-Hubert Curien) : 0654 S
INP Lorraine : langues et littératures romanes : 0286

U. Le Mans : traduction pratique de la langue, civilisation : 0338

U. Toulon : La Garde : 0225 S

ENSAM Paris : Paris : 0315

U. Tech. Paris-Dauphine : 0483

U. Poitiers (IUT Poitiers) : 0729 S

U. La Rochelle : 0347

U. Reims : 0913

U. Reims (IUT Reims) : 0549 S

U. Reims (IUT Troyes) : 0638 S

U. Bretagne Sud : Lorient : 0265

INSA Rennes : 0139 S

U. Rennes II : langue étrangère appliquée : 0427

U. Le Havre (IUT Le Havre) : 0176

IUFM Toulouse : formations initiale et continue des enseignants des premier et second degrés : 0118 S

U. Toulouse I : 0366

INP Toulouse : 1658

U. Cergy-Pontoise : 0390

U. Évry (IUT Évry) : espagnol de base et professionnel orienté transport et logistique : 0169

U. Versailles-Saint-Quentin : Guyancourt : 0388

Génie chimique-chimie

U. Paris-XII (IUT Créteil) : génie chimique et formulation : 1102

ENS Cachan : agrégé préparateur : 0064 S

U. Lyon I (IUT A) : chimie : 1344 S

INSA Rouen : génie chimique : 0032 S

U. Toulouse III (IUT A) : Castres : 1159

Génie civil

U. Aix-Marseille III (IUT Marseille) : 0747 S

U. Amiens (IUT Amiens) : construction, dessin assisté par ordinateur, béton : 0413 S

U. Bordeaux I (IUT A) : 0639 S

ENS Cachan : agrégé préparateur : 0037 S

U. Grenoble I : 1332

IUFM Guyane : formations initiale et continue des enseignants des premier et second degrés : 0508

U. Artois (IUT Béthune) : 0124

U. Artois (IUT Béthune) : 0161

U. Artois (IUT Béthune) : 0349 S

U. Nantes (IUT Nantes) : génie civil option B : 1686

U. Orléans (IUT Bourges) : école polytechnique de l'université d'Orléans : 0649

U. Poitiers : génie civil, équipements techniques et énergies : 1235

U. Rennes I (IUT Rennes) : construction : 0805 S

U. Le Havre (IUT Le Havre) : 0331

Génie industriel bois et spécialités diverses

U. Nancy I (ENSTIB) : gestion de production, organisation et planification, conception de produits meublants : 1256

Génie mécanique-mécanique

U. Aix-Marseille II (IUT Aix) : construction mécanique et mécatronique : 1076

U. Aix-Marseille II (IUT Aix) : fabrication mécanique : 1197 S

U. Aix-Marseille II (IUT Aix) : construction mécanique : 1198 S

U. Aix-Marseille II (IUT Aix) : fabrication et construction mécanique : 1296 S

U. Avignon (IUT Avignon) : production en conditionnement et emballage : 0310

U. Aix-Marseille II : institut de mécanique de Marseille, mécanique, technologie mécanique et conception : 1445

U. Besançon (IUT Belfort) : régulation et automatismes : 0570 S

U. Tech. Belfort-Montbéliard : conception bureau d'études, calcul et dimensionnement mécanique, techniques de fabrication, conception, fabrication assistée par ordinateur : 0073 S

U. Caen (IUT Caen) : Vire : 1538

U. Clermont-Ferrand II (IUT Montluçon) : génie thermique et énergie, génie mécanique, fabrication : 1074 S

ENS Cachan : mécanique : 0049

ENS Cachan : mécanique et technologie : 0053

ISM Paris : 0004

ISM Paris : 0058

IUFM Créteil : Saint-Denis, formations initiale et continue des professeurs de lycée professionnel, préparation au certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel : 0337

U. Marne-la-Vallée : construction mécanique : 0232

U. Antilles-Guyane (IES Guyane) : Cayenne, productive, automatisme, construction : 0569 S

U. Limoges : École nationale supérieure d'ingénieurs de Limoges, construction mécanique : 0741

U. Lyon I (IUT B) : 1412 S

U. Lyon I (IUT B) : productive, fabrication, métrologie : 1417

U. Lyon I (IUT B) : productive, fabrication, métrologie : 1429

U. Lyon I (IUT B) : productive, fabrication, machine outil commande numérique, conception, fabrication assistées par ordinateur, soudage : 1474

U. Montpellier II (IUT Nîmes) : mécanique, procédés de fabrication : 0551 S

U. Montpellier II (IUT Nîmes) : chaudronnerie, fabrication mécano-soudée : 0610

École centrale Nantes : 0820 S

U. Toulon (IUT Toulon) : La Garde : 0033 S

U. Toulon (IUT Toulon) : La Garde : 0046 S

ENSAM Paris : Chalons-en-Champagne, organisation, gestion individuelle, méthodes : 0223

ENSAM Paris : Lille, génie mécanique : 0253 S

ENSAM Paris : Cluny, techniques et méthodes d'usinage, coupe des matériaux, expérimentation, instrumentation : 0272 S

ENSAM Paris : Lille, génie mécanique : 0351

U. Bretagne Sud (IUT Lorient) : maintenance : 0191 S

U. Bretagne Sud (IUT Lorient) : génie chimique, génie des procédés, thermodynamique, transfert de chaleur, dynamique des fluides : 0252

INSA Rouen : génie mécanique : 0080

INSA Strasbourg : mécanique, construction

mécanique, systèmes automatisés, actionneurs et périphériques, transmission de puissance et lubrification : 0050

U. Strasbourg I (IUT Haguenau) : gestion de production : 1614

U. Toulouse II (IUT Figeac) : mécanique productique : 1692

U. Toulouse III (IUT A) : sciences de l'ingénieur, construction assistée par ordinateur, construction mécanique : 1131 S

U. Toulouse III (IUT A) : profil aéronautique, mécanique du vol, calcul des structures : 1175 S

U. Évry (IUT Évry) : conception assistée par ordinateur, mécanisme : 0068

U. Évry (IUT Évry) : plasturgie et composites, procédés de mise en oeuvre des pièces pour différents matériaux : 0448 S

U. Paris X : technologie, notion de fabrication, conception assistée par ordinateur, modélisation et calcul : 1334

U. Paris XI (IUT Cachan) : génie mécanique : 2107

U. Versailles-Saint-Quentin : mécanique : 0341

U. Versailles-Saint-Quentin (IUT Mantes) : 0795

Génie électrique

U. Besançon (IUT Belfort) : génie électrique et informatique industrielle : 0604 S

U. Besançon (IUT Belfort) : génie électrique et informatique industrielle : 0657

U. Bordeaux I (IUT A) : 0589 S

ENS Cachan : physique appliquée ou génie électrique, agrégé préparateur : 0070

U. Chambéry : architectures numériques, logiciels et systèmes temps réels, réseaux : 0442 S

U. Grenoble I (IUT A) : 0851

INP Grenoble : École nationale supérieure d'électronique et de radioélectricité de Grenoble, électronique, conception micro électronique : 0583

U. Antilles-Guyane (IUT Kourou) : électrotechnique et automatisme, électronique : 0133

U. Saint-Étienne (IUT Saint-Étienne) : automatisme industriel : 0197 S

U. Toulon (IUT Toulon) : Saint-Raphaël,

électronique numérique, transmission des signaux, architecture des systèmes, réseaux informatiques et services sur réseaux : 0270 S

U. Orléans (IUT Chartres) : 0628 S

U. Tours (EIVL Blois) : 1407

ENSAM Paris : Bordeaux, électronique, électronique de puissance, compatibilité électromagnétique : 0232

U. Rouen : 0959

U. Strasbourg I (IUT Haguenau) : automatisme : 1595

ENITarbes : 0018

U. Évry (IUT Évry) : informatique industrielle : 0113 S

U. Paris XI : ou physique appliquée : 2000 S

U. Versailles-Saint-Quentin (IUT Mantes) : 0525 S

Histoire-géographie

U. Aix-Marseille I : Aix-en-Provence et Marseille, géographie : 1195

U. Aix-Marseille I : Aix-en-Provence et Marseille, histoire : 1203

IUFM Amiens : 0049 S

IUFM Caen : Saint-Lô, formations initiale et continue des professeurs des écoles, préparation aux concours des étudiants professeurs des écoles : 0031 S

IUFM Caen : Alençon, formations initiale et continue des professeurs des écoles, préparation aux concours des étudiants professeurs des écoles : 0033 S

IUFM Clermont-Ferrand : Chamalières, Moulins, Le Puy-en-Velay, Aurillac, préparation aux concours, formations professionnelles initiale et continue des enseignants des premier et second degrés : 0026 S

IUFM Créteil : formations initiale et continue des enseignants des premier et second degrés, préparation aux concours du second degré, formation de formateurs : 0096

IUFM Créteil : Livry-Gargan, formation des professeurs des écoles stagiaires, préparation au concours de professeur des écoles : 0157 S

U. Chambéry : géographie humaine : 0336

IUFM Lille : 0059

IUFM Lille : 0231 S

U. Limoges : 0674 S

IUFM Lyon : formations initiale et continue des enseignants des premier et second degrés : 0195

IUFM Montpellier : formation continue du second degré : 0014

IUFM Montpellier : 0118 S

IUFM Nantes : formations initiale et continue des enseignants des premier et second degrés, technologie de l'information et de la communication dans l'enseignement : 0044 S

IUFM du Pacifique : Papeete, préparation au certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement secondaire, coordination de la filière d'histoire-géographie, technologies de l'information et de la communication en éducation : 0005

IUFM Orléans-Tours : formation initiale et continue des enseignants des premier et second degrés : 0072

IUFM Paris : géographie, formations initiale et continue des enseignants des premier et second degrés : 0023 S

IUFM Paris : histoire, formations initiale et continue des enseignants des premier et second degrés : 0180

U. Paris IV : enseignement de l'anglais pour historiens : 1014

U. Paris V (IUT Av. Versailles) : histoire et géographie du social et du socio-culturel : 1690

U. Reims : Reims, Troyes, géographie humaine, géographie pour historiens et préparation au certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement secondaire d'histoire-géographie : 0955 S

U. Bretagne Sud : Lorient : 0244

IUFM Rennes : formations transversales : 0082

IUFM Rennes : formation initiale et continue des enseignants du premier et du second degrés : 0085

IUFM La Réunion : Saint-Denis et/ou Le Tampon, formations initiale et continue des enseignants des premier et second degrés : 0054 S

U. La Réunion : géographie humaine, régionale et économique, connaissance du milieu indo-océanique : 0252

U. Toulouse II : histoire de l'art moderne ou contemporain : 0617 S

U. Cergy-Pontoise : histoire contemporaine : 0216

IUFM Versailles : formations initiale et continue des enseignants du premier degré : 0138 S

Informatique et gestion

U. Aix-Marseille I (IUT Provence) : Arles, informatique : 1514

U. Caen (IUT Caen) : Ifs, informatique : 1155 S

U. Corte : certificat informatique et internet : 0021

U. Marne-la-Vallée : informatique pour l'entreprise, bureautique et bases de données : 0048 S

U. Marne-la-Vallée : techniques du multimédia : 0252 S

U. Grenoble II (IUT Valence) : comptabilité et économie : 0540 S

U. Littoral : bureautique : 0053 S

U. Saint-Étienne (IUT Saint-Étienne) : gestion de bases de données, développement informatique : 0355

U. Perpignan (IUT Perpignan) : Carcassonne, bases de données, algorithmique, programmation web et non web, système d'information géographique web et non web : 0291 S

U. Tours (IUT Tours) : 0217

U. Paris II : informatique : 0560

IUFM Rennes : Brest, multimédia, vidéo, image et son en formation initiale et continue des enseignants des premier et second degrés : 0160

U. Paris XI (IUT Sceaux) : négociations, ventes, distribution : 1731 S

U. Versailles-Saint-Quentin (IUT Velizy) : Rambouillet : 0221 S

Italien

U. Paris XII : civilisation, juridique : 0756

U. Lyon III : 0656 S

U. Rouen : 0992

Japonais

U. Grenoble III : 0386

Langue et culture chinoises

U. Marne-la-Vallée : chinois langue étrangère appliquée : 0085
U. Le Havre : 0283

Langues et cultures régionales catalan

U. Perpignan : 0424

Langues et cultures régionales occitan Langue d'oc

U. Montpellier III : occitan : 0541 S

Langues et cultures régionales tahitien

U. Polynésie française : Tahiti, langues et cultures régionales, tahitien : 0056 S

Lettres classiques-grammaire

U. Paris VIII : langues et littératures anciennes et classiques : 0652 S

U. Grenoble III : linguistique, historique : 0159 S

U. Antilles-Guyane : Guyane, formation continue : 0341

U. Antilles-Guyane (IES Guyane) : Cayenne, ou lettres modernes, grammaire et littérature française, ancien français, latin : 0574

U. Lyon III : lettres classiques et grec moderne : 0333 S

U. Montpellier III : linguistique et communication : 0456 S

U. Montpellier III : linguistique, communication et nouvelles technologies : 0543 S

U. Orléans : langue, traduction, linguistique, littérature et civilisations anciennes : 0606

ENS Paris : agrégé répétiteur, langues anciennes, latin : 0106

IUFM Paris : formations initiale et continue des enseignants des premier et second degrés : 0061

U. Paris IV : latin : 0750

U. Rennes II : grec : 0168

Lettres modernes

U. Aix-Marseille III : Aix-en-Provence, français langue étrangère : 0688

École centrale Marseille : français langue étrangère : 0077

U. Avignon (IUT Avignon) : techniques d'expression et de communication : 0311

U. Amiens : lettres modernes ou classiques : 0712

U. Amiens : français langue étrangère : 0965

U. Amiens (IUT Amiens) : expression, communication : 0414 S

U. Besançon (IUT Belfort) : culture, expression et communication : 1024 S

U. Tech. Belfort-Montbéliard : français langue étrangère : 0118

IEP Bordeaux : français langue étrangère : 0050

IUFM Caen : Caen, formations initiale et continue de professeurs des écoles, préparation aux concours des étudiants professeurs des écoles : 0019

U. Caen : didactique du français langue étrangère : 0698 S

U. Caen (IUT Cherbourg) : Saint-Lô, communication, expression écrite et orale, enjeux de la communication, théories de l'information et de la communication : 0624 S

IUFM Clermont-Ferrand : Chamalières, Moulins, Le Puy-en-Velay, Aurillac, préparation aux concours, formations professionnelles initiale et continue des enseignants des premier et second degrés : 0091

U. Clermont-Ferrand II (IUT Montluçon) : gestion, logistique et transport, communication : 1203

U. Paris XII (IUT Créteil) : 1434

U. Paris XIII : 0477

U. Paris XIII (IUT Saint-Denis) : communication et expression : 0401

U. Paris XIII (IUT Villetaneuse) : communication : 0831

IUFM Créteil : Melun, formation des professeurs des écoles stagiaires, préparation au concours de professeur des écoles : 0064 S

IUFM Créteil : Livry-Gargan, formation des professeurs des écoles stagiaires, préparation au concours de professeur des écoles : 0080 S

IUFM Créteil : formation des professeurs des écoles stagiaires, préparation au concours de professeur des écoles : 0087

IUFM Créteil : Livry-Gargan, formation des professeurs des écoles stagiaires, préparation au concours de professeur des écoles : 0146 S

U. Marne-la-Vallée : littérature française, français langue étrangère : 0079

U. Marne-la-Vallée (IUT) : Meaux, communication : 0081 S

IUFM Dijon : Mâcon, formations initiale et continue des enseignants des premier et second degrés : 0013 S

IUFM Grenoble : Grenoble et Chambéry : 0045

IUFM Grenoble : Bonneville : 0055 S

IUFM Grenoble : Bonneville : 0094

U. Chambéry (IUT Annecy) : expression, communication : 0152 S

U. Grenoble III : langue française : 0207

U. Grenoble III : langue française : 0260 S

IUFM Guyane : formations initiale et continue des enseignants des premier et second degrés : 0507 S

IUFM Lille : français : 0164

IUFM Lille : français : 0166

U. Lille I : français langue étrangère : 0950

U. Lille I : expression écrite et orale : 0993

U. Lille III : techniques d'expression : 0607 S

U. Littoral : 0200 S

U. Littoral : formation pour adultes : 0479

U. Valenciennes : techniques d'expression, formation permanente : 0283

U. Valenciennes (IUT Valenciennes) : 0074 S

U. Limoges (IUT Limousin) : communication, formation langue étrangère, projet personnel professionnel : 0351

ENS lettres et sc. humaines Lyon : agrégé répétiteur : 0071

INSA Lyon : culture, communication, sciences humaines : 0266

INSA Lyon : philosophie, culture, communication, sciences humaines : 0274

IUFM Lyon : formations initiale et continue des enseignants des premier et second degrés : 0052 S

IUFM Lyon : Saint-Étienne, formations initiale et continue des enseignants des premier et second degrés : 0089

IUFM Lyon : formations initiale et continue des

enseignants des premier et second degrés : 0099

IUFM Lyon : formations initiale et continue des enseignants des premier et second degrés : 0182

U. Lyon I (IUT B) : expression, communication : 1406

U. Lyon II : culture et expression : 0783

U. Lyon II : français, langue étrangère : 0847 S

U. Lyon II : français, langue étrangère : 0855

U. Saint-Étienne : français, langue étrangère : 0759 S

U. Saint-Étienne (IUT Saint-Étienne) : expression et communication scientifique et professionnelle : 0166

IUFM Montpellier : 0043

U. Montpellier III : français, langue étrangère, didactique interculturelle : 0448 S

U. Perpignan (IUT Perpignan) : Carcassonne, expression, communication, bureautique : 0315 S

IUFM Nancy-Metz : Metz et Montigny, enseignement du français à l'école primaire : 0068

U. Nancy I : 1300

U. Nancy II : français langue étrangère : 0410

U. Le Mans : didactique du français langue étrangère, diffusion des langues, politiques linguistiques et nouvelles technologies : 0409

U. Le Mans (IUT Le Mans) : expression, communication, technologie de l'information et de la communication : 0146 S

IUFM Nantes : Angers, formations initiale et continue des enseignants des premier et second degrés, technologie de l'information et de la communication dans l'enseignement : 0156

U. Nantes (IUT Nantes) : expression, communication : 1319

IUFM Nice : préparation aux concours et formations initiale et continue des enseignants des premier et second degrés : 0062 S

U. Toulon (IUT Toulon) : La Garde : 0170 S

IUFM Orléans-Tours : formation initiale et continue des enseignants des premier et second degrés : 0144

ENSAM Paris : Paris, formation continue : 0448

U. Paris III : français langue étrangère : 0353

U. Paris III : 0713 S

U. Paris III : français, langue étrangère appliquée : 0718

U. Paris V (IUT Av. Versailles) : communication professionnelle écrite et orale : 2513

IUFM Poitiers : La Rochelle, préparation au concours de recrutement des professeurs des écoles, formations initiale et continue des enseignants du premier degré : 0025 S

IUFM Poitiers : Angoulême, préparation au concours de recrutement des professeurs des écoles, formations initiale et continue des enseignants du premier degré : 0027

IUFM Poitiers : Niort : 0072

IUFM Poitiers : Niort, préparation au concours de recrutement des professeurs des écoles, formations initiale et continue des enseignants du premier degré : 0104

U. Poitiers (IUT Angoulême) : expression et communication adaptées au multimédia et à l'évènementiel : 0727 S

U. Poitiers (IUT Poitiers) : Niort, expression : 1659 S

IUFM Reims : Charleville-Mézières : formations initiale et continue des enseignants des premier et second degrés : 0027 S

U. Reims (IUT Reims) : expression, communication : 0531 S

U. Brest (IUT Brest) : expression, communication, technologies de l'information et de la communication : 0336

INSA Rennes : français langue étrangère : 0072

IUFM Rennes : Saint-Brieuc, formation initiale et continue des enseignants du premier et du second degrés : 0078

IUFM Rennes : Quimper, formation initiale et continue des enseignants du premier degré : 0079 S

IUFM Rennes : Brest : 0104

U. Rennes I (IUT Lannion) : techniques rédactionnelles de communication et de journalisme : 1339 S

U. Rennes I (IUT Rennes) : communication, techniques d'expression : 0807

U. Rennes II : et lettres classiques, grammaire, français langue étrangère : 0479

INSA Rouen : lettres modernes, communication : 0064 S

IUFM Rouen : formation des enseignants des premier et second degrés : 0062

IUFM Rouen : formation des enseignants des premier et second degrés : 0063 S

IUFM Rouen : formation des enseignants des premier et second degrés : 0066

U. Rouen (IUT Rouen) : techniques de communication écrite et orale : 1397

IUFM La Réunion : Le Tampon, formations initiale et continue des enseignants du premier degré et éventuellement des enseignants du second degré, enseignement professionnel : 0061

U. La Réunion : ou lettres classiques, techniques d'expression : 0194

IUFM Toulouse : Albi, formations initiale et continue des professeurs des écoles : 0046

IUFM Toulouse : Cahors, formations initiale et continue des professeurs des écoles : 0172 S

U. Toulouse III (IUT A) : Auch, communication : 1142

U. Toulouse III (IUT A) : Castres, communication et expression : 2116 S

CUFR Albi (J.F. Champollion) : 0007

IUFM Versailles : formations initiale et continue des enseignants du premier degré : 0059

IUFM Versailles : formations initiale et continue des enseignants du premier degré : 0289 S

IUFM Versailles : formations initiale et continue des enseignants du premier degré : 0337

U. Versailles-Saint-Quentin : Guyancourt, français langue étrangère : 0056

U. Versailles-Saint-Quentin (IUT Velizy) : 0222

Mathématiques

U. Aix-Marseille III (IUT Marseille) : 0765 S

IUFM Aix-Marseille : Aix-en-Provence, formation des professeurs d'école : 0023 S

U. Aix-Marseille I (IUT Provence) : Arles, informatique et réseaux : 1571

IUFM Besançon : formation des enseignants des premier et second degrés, préparations au certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement

secondaire, au concours de recrutement des professeurs des écoles : 0014 S

IUFM Aquitaine : Agen : 0055 S

IUFM Caen : Saint-Lô, formations initiale et continue des professeurs des écoles, préparation aux concours des étudiants professeurs des écoles : 0038

IUFM Clermont-Ferrand : Chamalières, Moulins, Le Puy-en-Velay, Aurillac, préparation aux concours, formations professionnelles initiale et continue des enseignants des premier et second degrés : 0032

U. Paris VIII (IUT Tremblay) : et informatique : 0700 S

U. Paris XIII (IUT Villetaneuse) : mathématiques et statistiques pour gestionnaires : 0254 S

ENS Cachan : agrégé préparateur : 0072

ENS Cachan : agrégé préparateur : 0082

IUFM Créteil : Livry-Gargan, formation des professeurs des écoles stagiaires, préparation au concours de professeur des écoles : 0118 S

IUFM Créteil : Melun, formation des professeurs des écoles stagiaires, préparation au concours de professeur des écoles : 0119 S

IUFM Créteil : Livry-Gargan, formation des professeurs des écoles stagiaires, préparation au concours de professeur des écoles : 0134 S

IUFM Créteil : formation des professeurs des écoles stagiaires, préparation au concours de professeur des écoles : 0147 S

IUFM Créteil : Livry-Gargan, formation des professeurs des écoles stagiaires, préparation au concours de professeur des écoles : 0266

IUFM Dijon : formations initiale et continue des enseignants des premier et second degrés : 0021 S

IUFM Dijon : Auxerre, formations initiale et continue des enseignants des premier et second degrés : 0085 S

U. Grenoble I (IUT A) : 0548

IUFM Grenoble : Bonneville et Chambéry : 0027

U. Grenoble II (IUT B) : Vienne, mathématiques pour la gestion, mathématiques financières, statistiques : 0600

U. Lille I : 1169 S

U. Lille I : école polytechnique universitaire de Lille : 1586 S

U. Artois (IUT Lens) : informatique : 0492

ENS Lyon : agrégé préparateur : 0007 S

ENS Lyon : agrégé préparateur : 0021 S

INSA Lyon : 0250 S

U. Lyon II (IUT Bron) : statistiques, alternance et apprentissage : 0860

IUFM Montpellier : 0019 S

U. Perpignan : 0288

IUFM Nancy-Metz : Metz, Montigny et Sarreguemines, enseignement des mathématiques à l'école primaire : 0170

IUFM Nancy-Metz : Metz et Montigny, enseignement des mathématiques à l'école primaire : 0181

U. Nancy II (IUT Épinal-Hubert Curien) : 0688 S

U. Angers (IUT Angers) : 0231 S

U. Le Mans (IUT Laval) : 0586

IUFM Nantes : formations initiale et continue des enseignants des premier et second degrés, technologie de l'information et de la communication dans l'enseignement : 0137 S

IUFM Nice : préparation aux concours et formations initiale et continue des enseignants des premier et second degrés : 0069 S

IUFM Nice : préparation aux concours et formations initiale et continue des enseignants des premier et second degrés : 0084 S

U. Nice (IUT Nice) : Menton, statistiques et informatique : 0678

IUFM Orléans-Tours : formation initiale et continue des enseignants des premier et second degrés : 0019 S

IUFM Orléans-Tours : formation initiale et continue des enseignants des premier et second degrés : 0101 S

U. Orléans (IUT Orléans) : 0394 S

U. Tours (IUT Tours) : mathématiques appliquées, statistiques, probabilités et informatique appliquée : 0743 S

U. Tours (IUT Tours) : 1170 S

U. Tours (EIVL Blois) : 1406

ENS Paris : agrégé préparateur : 0102

IUFM Paris : formations initiale et continue des enseignants des premier et second degrés : 0067 S

U. Poitiers (IUT Poitiers) : 0718 S
 U. Polynésie française : Tahiti : 0057 S
 U. Reims (IUT Reims) : Châlons-en-Champagne : 1181 S
 U. Brest (IUT Brest) : 0348 S
 U. Brest (IUT Quimper) : statistiques appliquées : 1008 S
 U. La Réunion (IUT La Réunion) : statistiques et informatique appliquées au génie biologique : 0403
 IUFM Rouen : formation des enseignants des premier et second degrés : 0027
 IUFM Toulouse : Rodez, formations initiale et continue des professeurs des écoles : 0022 S
 U. Toulouse-II (IUT Blagnac) : 0620 S
 U. Toulouse-III (IUT Tarbes) : analyse élémentaire, mathématiques pour le signal, statistiques, mathématiques financières : 2069 S
 U. Évry (IUT Évry) : et informatique : 0170
 U. Évry (IUT Évry) : Brétigny-sur-Orge, mathématiques appliquées à la gestion, statistiques descriptives, méthodes de gestion, probabilités, traitements d'enquêtes, estimations, test d'hypothèse : 0213 S
 U. Paris XI (IUT Sceaux) : mathématiques appliquées aux sciences sociales : 1463
 IUFM Versailles : formations initiale et continue des enseignants du premier degré : 0139 S

Philosophie

U. Aix-Marseille I : Aix-en-Provence et Marseille, esthétique du spectacle vivant : 1272 S
 IUFM Clermont-Ferrand : Chamalières, Moulins, Le Puy-en-Velay, Aurillac, préparation aux concours, formations professionnelles initiale et continue des enseignants des premier et second degrés et des conseillers principaux d'éducation : 0046
 IUFM Créteil : Livry-Gargan, formation des professeurs des écoles stagiaires, préparation au concours de professeur des écoles : 0051
 IUFM Lyon : Saint-Étienne, formations initiale et continue des enseignants des premier et second degrés : 0051
 IUFM Lyon : formations initiale et continue des

enseignants des premier et second degrés : 0080
 IUFM Montpellier : Nîmes : 0039 S
 IUFM Montpellier : Mende : 0099 S
 IUFM Nice : préparation aux concours et formations initiale et continue des enseignants des premier et second degrés : 0032 S
 ENS Paris : agrégé répétiteur : 0154
 IUFM Paris : formations initiale et continue des enseignants des premier et second degrés : 0013
 IUFM Poitiers : La Rochelle, préparation au concours de recrutement des professeurs des écoles, formations initiale et continue des enseignants du premier degré : 0017 S
 IUFM La Réunion : Saint-Denis et/ou Le Tampon, formations initiale et continue des enseignants des premier et second degrés : 0047
 U. Toulouse II : philosophie générale et épistémologie des sciences de la vie : 0773

Physique-chimie

U. Bordeaux I (IUT A) : 1082
 U. Caen (IUT Caen) : sciences physiques option physique : 0816
 IUFM Clermont-Ferrand : Chamalières, Moulins, Le Puy-en-Velay, Aurillac, préparation aux concours, formations professionnelles initiale et continue des enseignants des premier et second degrés : 0055 S
 U. Clermont-Ferrand I (IUT Aubière) : chimie et physico-chimie orientés contrôle des matériaux, structure atomique et moléculaire : 0844
 U. Paris XIII (IUT Saint-Denis) : physique appliquée à l'hygiène et à la sécurité des installations et bâtiments : 0402 S
 IUFM Dijon : Auxerre, formations initiale et continue des enseignants des premier et second degrés : 0052 S
 U. Grenoble I : génie des procédés chimiques : 1296 S
 U. Grenoble I : physique appliquée : 1344
 IUFM Guyane : enseignement des sciences à l'école primaire et de la technologie au collège : 0501 S

ENS chimie Lille : physique en cycle préparatoire intégré : 1477

ENS Lyon : agrégé préparateur, chimie : 0004 S

ENS Lyon : agrégé préparateur, physique : 0005 S

ENS Lyon : agrégé préparateur, chimie : 0033 S

ENS Lyon : agrégé préparateur, chimie : 0043 S

ENS Lyon : agrégé préparateur, physique : 0060 S

ENS Lyon : agrégé préparateur, physique : 0061 S

ENS Lyon : agrégé préparateur, chimie : 0063 S

U. Saint-Étienne (IUT Saint-Étienne) : sciences physiques, option physique : 0396 S

IUFM Nice : préparation aux concours et formations initiale et continue des enseignants des premier et second degrés : 0104 S

IUFM Orléans-Tours : et technologie, formation initiale et continue des enseignants des premier et second degrés : 0024 S

ENS Paris : agrégé préparateur, physique : 0017 S

ENS Paris : agrégé préparateur, physique : 0047 S

ENS Paris : agrégé préparateur, physique : 0048 S

ENS Paris : agrégé préparateur, physique : 0054 S

ENS Paris : agrégé préparateur, physique : 0055 S

ENS Paris : agrégé préparateur, physique : 0056 S

ENS Paris : agrégé préparateur, chimie : 0059 S

ENS Paris : agrégé préparateur, physique : 0085 S

ENS Paris : agrégé préparateur, physique : 0122 S

ENS Paris : agrégé préparateur, chimie : 0123 S

ENS Paris : agrégé préparateur, chimie : 0152 S

ENS Paris : agrégé préparateur, chimie : 0157 S

IUFM Paris : formations initiale et continue des enseignants des premier et second degrés, physique, technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement : 0017 S

U. Poitiers (IUT Poitiers) : sciences physiques : 0730 S

U. Poitiers (IUT Poitiers) : Châtellerault, sciences physiques, option physique : 1286 S

U. Poitiers (IUT Poitiers) : Châtellerault, sciences physiques, option chimie : 1287 S

U. La Rochelle (IUT La Rochelle) : chimie organique, chimie générale et analytique, physique générale : 0141 S

U. Rouen (IUT Rouen) : physique : 0553

IUFM La Réunion : Saint-Denis et Le Tampon, formations initiale et continue des enseignants des premier et second degrés : 0078 S

U. Toulouse III (IUT A) : 1305 S

U. Toulouse III (IUT A) : Auch : 2300

Portugais

U. Grenoble III : 0200 S

U. Antilles-Guyane (IES Guyane) : Cayenne : 0594 S

U. Rouen : langue, littérature et civilisation portugaise : 1140

Russe

U. Rennes II : 0323

U. Besançon : russe pour spécialistes et non-spécialistes : 0165

Sans discipline

ENS Cachan : développement des environnements numériques de travail : 0213

IUFM Lyon : Villeurbanne, formation générale : 0163

ENS lettres et sc. humaines Lyon : agrégé répétiteur : 0123 S

U. Montpellier I : culture internationale, soutien aux appels d'offres européens et internationaux : 1094

IUFM Montpellier : responsable des relations internationales : 0147

U. Nancy-I (IUT Saint-Dié) : multimédia et informatique : 1416

IUFM Orléans-Tours : adaptation scolaire et scolarisation des handicapés : 0093

IUFM Orléans-Tours : formation générale professionnelle des enseignants : 0146 S

IUFM du Pacifique : Tahiti, encadrement de la formation générale : 0026

U. Paris I : technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement : 0852

IUFM Paris : formation à l'enseignement spécialisé, adaptation scolaire et scolarisation des handicapés : 0050 S

U. Poitiers : technologie de l'information et de la communication dans l'enseignement,

enseignement à distance, certificat informatique et internet : 1166

U. Poitiers : arts du spectacle, études théâtrales : 1532

IUFM La Réunion : Saint-Denis et Le Tampon, formations initiale et continue des enseignants des premier et second degrés, psychopédagogie, didactique, sociologie, psychologie : 0092 S

Sciences de la vie et de la Terre

U. Bordeaux I : préparation à l'agrégation et au certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement secondaire, pétrologie endogène : 0523 S

U. Bordeaux IV (IUT Périgueux) : biologie appliquée à la production animale, agro-physiologie et zootechnie, pédologie : 0325 S

U. Paris XIII : Bobigny, génétique, biologie cellulaire, zoologie, botanique : 0993

IUFM Grenoble : et biochimie, génie biologique, biotechnologie : 0069 S

IUFM Limoges : Tulle, formations initiale et continue des enseignants des premier et second degrés : 0013

IUFM Limoges : Guéret, formations initiale et continue des enseignants des premier et second degrés : 0044

ENS Lyon : agrégé préparateur, biologie : 0027 S

ENS Lyon : agrégé préparateur, biologie : 0045 S

ENS Lyon : agrégé préparateur, biologie : 0064 S

ENS Lyon : agrégé préparateur, biologie : 0094 S

IUFM Lyon : Bourg-en-Bresse, formations initiale et continue des enseignants des premier et second degrés : 0094 S

U. Tours (IUT Tours) : 0531 S

IPG Paris : suivi du dispositif "sciences à l'école" : 0081

U. Paris VI : École polytechnique universitaire, agro-alimentaire : 1224

U. Paris VI : géologie, préparation au concours du certificat d'aptitude au professorat d'enseignement secondaire et à l'agrégation sciences et vie de la Terre : 1257

IUFM Poitiers : Angoulême, préparation au concours de recrutement des professeurs des écoles, formations initiale et continue des enseignants du premier degré : 0047

IUFM Reims : Châlons-en-Champagne, formations initiale et continue des enseignants des premier et second degrés : 0042 S

IUFM Toulouse : 0073 S

U. Cergy-Pontoise : sciences de la vie, sciences de la Terre et de l'univers, secteur B, biologie et physiologie des organismes et biologie des populations en rapport avec le milieu de vie : 0373 S

U. Paris XI : écologie et systématique végétale : 1834 S

Sciences économiques et sociales

IUFM Aix-Marseille : Aix-en-Provence, didactique des sciences économiques et sociales : 0107

U. Besançon (IUT Besançon) : sociologie, sociologie des organisations (entreprises), psychologie sociale : 0555 S

IEP Lille : 0020

EHESS Paris : 0362

ENS Paris : agrégé répétiteur, anthropologie : 0050

ENS Paris : agrégé répétiteur, sociologie : 0131

ENS Paris : agrégé répétiteur, sociologie : 0133

IUFM Poitiers : formation disciplinaire des professeurs des lycées et collèges stagiaires, formation professionnelle des professeurs des écoles : 0042

U. Reims : 1107

U. Versailles-Saint-Quentin (IUT Velizy) : Rambouillet, économie, psychosociologie, études et recherches commerciales : 0356 S

Sciences physiques-physique appliquée

U. Littoral (IUT Calais-Boulogne) : Boulogne-sur-Mer : 0164 S

U. Nantes (IUT Nantes) : physique appliquée, génie électrique : 1400 S

U. Mulhouse (IUT Colmar) : électricité, sécurité électrique, acoustique, analyse des risques, sûreté des systèmes : 0236 S

Technologie

IUFM Aix-Marseille : Marseille, éducation
technologique : 0053

IUFM Créteil : technologie, informatique, for-
mations initiale et continue des enseignants du

second degré, formation de formateurs : 0339

IUFM Nantes : Le Mans, technologie, électro-
technique : 0163 S

IUFM Toulouse : formations initiale et continue
des enseignants des premier et second degrés :
0163 S